

Aulnay-sous-Bois, le 16 novembre 2017

Les élus de Paris Terres d'Envol se mobilisent pour la réalisation intégrale des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express dans les délais prévus

Les élus de l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol, toutes tendances confondues, expriment fortement auprès du Président de la République et du Gouvernement, le vœu d'avoir l'assurance formelle que les lignes 16 et 17 du Grand Paris Express seront entièrement réalisées, selon le calendrier initialement prévu.

Dès les premières rumeurs de remise en cause de la réalisation des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express, les Maires du Territoire Paris Terres d'Envol se sont mobilisés, tout d'abord en adressant **un courrier à Madame la Ministre des Transports, Elisabeth Borne** le 25 septembre 2017, puis **en manifestant** aux côtés d'autres élus concernés, devant l'Hôtel Matignon, pour obtenir un rendez-vous avec le Premier Ministre, **les 12 et 25 octobre derniers.**

Ces démarches sont, à ce jour, restées vaines, ce qui fait craindre aux élus de Paris Terres d'Envol que leur parole ne soit pas entendue, et que soit prise, sans concertation, une décision aux conséquences extrêmement néfastes pour l'avenir de leur territoire.

En effet, dans un territoire marqué par les fractures urbaines, à la population fragile, frappée par un chômage endémique, où l'Etat et les collectivités locales doivent porter des projets de développement pour recréer de l'activité et encourager la mixité sociale, **l'amputation de ces lignes stratégiques irait totalement à rebours de ce processus, et nuirait, en fin de compte à la Métropole elle-même.**

Par ailleurs, priver le réseau MGP d'une connexion directe avec l'aéroport Paris Charles-de-Gaulle, perpétuerait pour des millions de voyageurs de cet aéroport international (touristes, salariés de la plateforme, visiteurs des salons professionnels) des difficultés, de l'inconfort et de l'insécurité dans leurs déplacements. **Cela pénaliserait le développement économique de l'un des secteurs les plus dynamiques d'Île-de-France, entre les deux aéroports de Charles de Gaulle et du Bourget.**

La réalisation de l'intégralité du tracé MGP est une condition sine qua non de la réussite des projets de nos huit communes (cluster du Bourget, Aérolians et Colisée de Tremblay-en-France, Terres d'avenir à Sevran, extension PIEX et PN2 à Villepinte, nouveau quartier au Blanc-Mesnil...).

Une métropole du 21^{ème} siècle ne peut être bâtie en excluant ou en reléguant des pans entiers de ses territoires avec leur population et c'est bien le risque encouru si ces lignes sont annulées ou même différées.

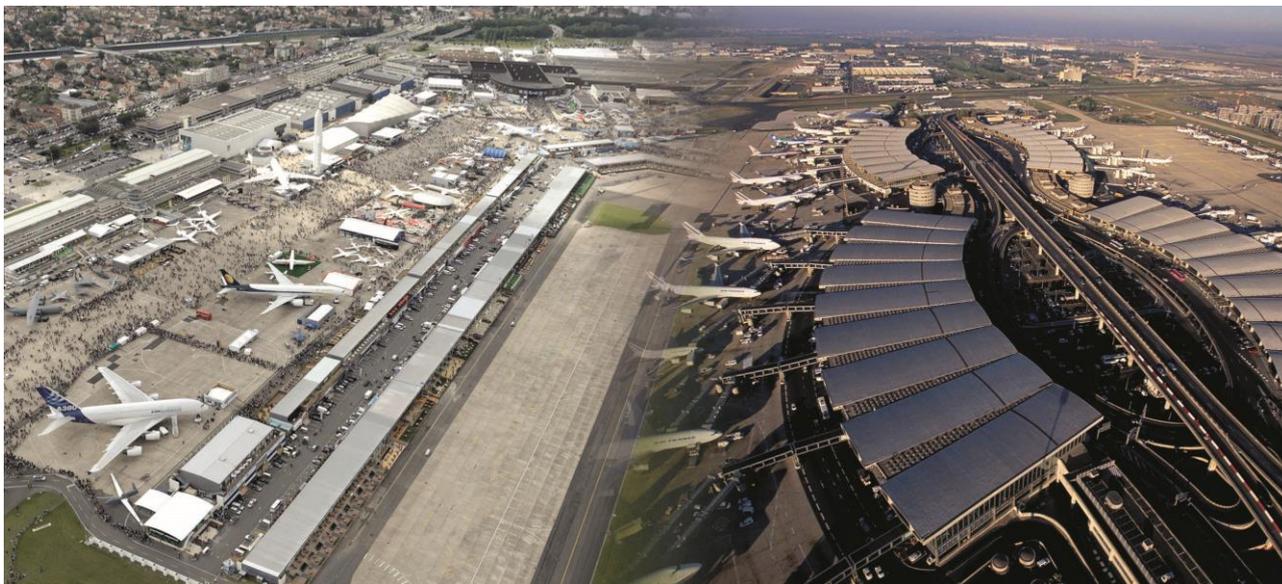
A fortiori, alors que la Seine-Saint-Denis va accueillir en grande partie **les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024**, événement que la France se doit de réussir, il serait incompréhensible de pénaliser ces territoires.



Les élus de Paris Terres d'Envol veulent aussi rappeler à l'Etat les efforts déjà consentis, en tant que maires bâtisseurs, pour répondre à l'objectif de construction de la Territorialisation de l'Offre de Logements (TOL) de 70 000 logements, impliquant la réalisation d'infrastructures de transports modernes pour les desservir.

Enfin, il n'est pas acceptable que le gouvernement pose en alternative à cette non réalisation des lignes 16 et 17, le projet du CDG Express, qui ne répond qu'en partie à l'accessibilité de l'aéroport CDG. De même, les solutions proposées par la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) ou des améliorations mineures du RER B, ne sont pas acceptables, car inopérantes pour absorber le surcroît de trafic.

Alors que l'Etat s'est engagé, avec le Métro du Grand Paris, dans la réalisation du chantier du siècle **pour conforter Paris au niveau d'une métropole mondiale**, tout recul ou renoncement sur un projet enthousiasmant pour toute l'Île-de-France, ne permettrait pas d'atteindre cet objectif.



Paris Terres d'Envol est un Etablissement Public Territorial créé le 1er janvier 2016 dans le cadre de la Métropole du Grand Paris (Loi NOTRe du 7 août 2015). Il est composé de de huit villes : Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Bourget, Le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte. Sa position géographique entre les deux aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget en fait un des territoires stratégiques de la Métropole du Grand Paris.
www.paristerresdenvol.fr